

PROJET D'ETABLISSEMENT juin 2006

XHOVEMONT I ET II

Le projet d'établissement s'inspire des valeurs et des finalités du projet éducatif et s'inscrit dans le cadre défini par le projet pédagogique de la Ville de Liège.

Les 10 grandes options du projet pédagogique sont les suivantes:

1. Assurer la maîtrise par tous des compétences et acquis de base ;
2. Aider chacun à développer au maximum ses potentialités
3. Développer l'autonomie et la confiance en soi ;
4. Développer la solidarité ;
5. Développer l'ouverture aux autres et à leur culture ;
6. Développer l'expression, la communication et la créativité ;
7. Développer la curiosité et l'esprit scientifique ;
8. Assurer un développement corporel harmonieux ;
9. Intéresser les enfants à la vie sociale et économique ;
10. Faire découvrir aux enfants la richesse de l'histoire, du patrimoine culturel et de l'environnement naturel, en privilégiant le niveau local et régional.

Pour les concrétiser, chaque école privilégie les méthodes, approches et pratiques pédagogiques qui :

1. donnent du sens à l'école et aux apprentissages aux yeux des enfants ;
2. mettent l'activité de l'enfant lui-même au centre de l'apprentissage ;
3. favorisent la collaboration et la coopération entre enfants, entre enseignants, entre enfants et enseignants, entre enseignants et parents,...
4. assurent le plus de continuité possible entre les apprentissages, les classes, l'école et la famille, l'école et son environnement,...

Notre équipe éducative les traduit dans ses pratiques quotidiennes par des actions concrètes.

Le projet d'établissement présente volontairement une seule dimension par option.

Tout ce qui se fait dans l'école ne figure donc pas dans ce projet. Par souci de clarté, seules les mesures qui semblent être les plus représentatives, les plus régulières et qui concernent le plus grand nombre d'enseignants ont été retenues.

Par ailleurs, les activités ponctuelles ou extra-scolaires ainsi que celles qui sont obligatoires dans toutes les écoles (éducation physique, cours philosophiques...) ne sont pas reprises.

Option 1 : assurer la maîtrise par tous des compétences et des acquis de base.

Dans le cadre d'une pédagogie différenciée, dès la maternelle, les enseignants élaborent un ensemble de moyens et de procédures d'enseignement et d'apprentissage pour permettre à chaque enfant d'atteindre, par des voies différentes, des objectifs communs.

Différencier les apprentissages en tenant compte de l'élève :

- de l'état de ses connaissances et de ses compétences (comportement à adopter face à une situation, en fonction des buts poursuivis);
- de son rythme d'apprentissage.

Assurer la régulation des apprentissages par :

- une évaluation régulière vérifiant l'état d'avancement de ceux-ci, en vue d'atteindre la maîtrise des compétences;
- une remédiation spécifique aux problèmes rencontrés.

Afin d'atteindre ces objectifs, l'école utilise différents moyens :

- des projets menés en groupes d'âges différents,
- des créations de groupes répartis en ateliers en fonction des besoins (sur base des évaluations ou selon le domaine d'apprentissage;
- la répartition des matières en cycles de 2 ans (dans la mesure du possible, le titulaire accompagne l'enfant durant le cycle).

Organisation d'une année complémentaire au cours d'un des cycles :

Pour tenir compte des rythmes d'apprentissage propres à chaque enfant, le conseil de classe peut décider d'organiser une année complémentaire à l'intention d'un élève.

Cette disposition peut être prise à titre exceptionnel à la fin de la première année, et pas seulement au terme de la deuxième année d'un des cycles.

Un dossier pédagogique où figureront les compétences à acquérir et les moyens pour y parvenir sera constitué pour l'enfant concerné.

Option 2 : aider chacun à développer au maximum ses potentialités.

L'enseignant encourage l'enfant de façon positive afin de développer ses potentialités en privilégiant l'une ou l'autre des options suivantes :

- en élaborant une remédiation plus spécifique si la différenciation en cours d'apprentissage est insuffisante;
- en envisageant des compétences d'approfondissement pour les élèves qui maîtrisent les compétences essentielles;
- en permettant à chaque enfant d'utiliser des "outils" différents selon ses moyens et son rythme d'apprentissage;
- en utilisant des moyens informatiques et des programmes adaptés à ses besoins.

Option 3 : développer l'autonomie et la confiance en soi.

Confier à l'enfant des responsabilités dans la réalisation des projets pour l'amener entre autres à :

- gérer son temps, en lui confiant des tâches journalières ou hebdomadaires,
- participer à : - l'organisation et l'exploitation pédagogique des classes de dépaysement;
- des concours.
- organiser des expositions, des spectacles, à l'intention des autres classes et des parents;
- favoriser les échanges verbaux, les contrats de travail.

Option 4 : développer la solidarité.

Différentes activités sont menées afin de développer le sens de la solidarité et de l'entraide, notamment :

- des projets qui concernent une ou plusieurs classes,
- des tâches effectuées en groupes au sein de la classe,
- la gestion d'une activité spécifique à l'établissement,
- l'entraide individuelle par le monitorat et par l'échange de savoirs entre enfants,
- la réalisation d'une action commune à but philanthropique.

Option 5 : promouvoir l'ouverture aux autres et à leur culture.

Au travers d'activités d'éveil, nous favorisons plus particulièrement la rencontre de différentes cultures, par exemple :

- en privilégiant des lectures et des jeux qui tiennent compte de différentes références culturelles (en collaboration avec la bibliothèque publique et la ludothèque);
- en intéressant les enfants aux traditions et fêtes d'autres régions ou communautés (activités

culinaires/exposés, menés en collaboration avec les parents);

- en recherchant et exploitant des documents iconographiques, sonores et visuels qui informent et suscitent le débat.

Option 6 : développer l'expression, la communication et la créativité.

Saisir les situations résultant de projets, et les opportunités qui amèneront l'enfant :

- à s'exprimer de façon diversifiée (la parole, le geste, l'écrit, le dessin),
- à utiliser différents outils mis à sa disposition : musées, bibliothèques publiques, bibliothèques de classe, atelier informatique, matériel audiovisuel, gymnase...
- à solliciter des renseignements, écrire des lettres, des invitations, téléphoner, échanger, rencontrer, défendre une cause,...
- à prendre du plaisir en créant, en inventant, en chantant, en utilisant le corps comme moyen d'expression, en produisant des affiches, des panneaux didactiques, des expositions, ...

Option 7 : développer la curiosité et l'esprit scientifique.

Initier à la démarche scientifique en stimulant l'intérêt et la curiosité de l'enfant, le sensibiliser à la préservation et au respect de l'environnement :

- en privilégiant l'observation directe, l'analyse, l'expérimentation effective, la réflexion et la formulation de jugements;
- en confrontant l'enfant à des situations problématiques qui développent l'esprit critique;
- en pratiquant des observations régulières : calendrier, météo, horaires, plantations...,
- en organisant des activités qui permettent d'approcher les différentes disciplines d'éveil : visites, classes de découvertes, animations, enquêtes, activités culinaires, recherche de matériel, de documents, collections, classements, invitation de "spécialistes"...

Option 8 : assurer un développement corporel harmonieux.

Privilégier l'activité psychomotrice, amener la connaissance du schéma corporel :

en fonction des possibilités :

- développer les activités gymniques, sportives de plein air,

dès la première primaire :

- une heure de gymnastique et une heure de natation assurées par un professeur d'éducation physique;
- activités spécifiques organisées en collaboration avec ce professeur : journées sportives, aboutissement de projets, spectacles, jeux de l'école.

Option 9 : intéresser les enfants à la vie sociale et économique.

Privilégier une initiation à l'esprit critique face à des faits de société auxquels les enfants sont confrontés :

Au départ de l'actualité :

- amener les enfants à prendre conscience que l'école fait partie intégrante de la société;
- inviter des personnes "ressources", faire entrer la vie sociale, économique, culturelle dans les classes, dans l'école...
- participer à différentes animations : expositions, spectacles, festivités de quartier, marché de Noël, gestion de la cantine scolaire, rencontres, visites de magasins, d'entreprises..
- respecter le travail des autres : la classe, les toilettes, la cour de récréation, l'école, la rue, le quartier, la ville...

Option 10 : faire découvrir aux enfants la richesse de l'histoire du patrimoine culturel et de l'environnement naturel en privilégiant le niveau local et régional.

Dès la maternelle, favoriser l'exploitation du milieu local aux points de vue historique, scientifique, géographique, culturel et spirituel :

- rechercher et exploiter judicieusement les informations diverses au service de la communauté scolaire;
- observer l'environnement en organisant des classes sorties : le quartier, la ville, le nom des rues, visites de musées, de bibliothèques, de monuments, d'entreprises,...
- récolter des faits d'actualité, des documents, des témoignages qui concernent la vie sociale, économique et culturelle, citer les références, l'origine des documents;
- commémorer des événements marquants : anniversaires, fêtes, ...
- organiser des expositions, des spectacles, ...
- inviter des témoins, des spécialistes,...
- participer à des concours : récitations wallonnes, ...

HISTORIQUE DES ACTIONS PRIORITAIRES :

Juin 1998 : processus de réflexion sur la pratique de la lecture.

Juin 2001 : développer l'habileté à lire, écrire, parler (perception de la cohérence) - remédiation.

Juin 2004 : introduction des ateliers de philosophie (formation de l'équipe)

Notre action prioritaire durant les 3 prochaines années (2006) :

Développer le travail des ateliers de philosophie avec des enfants du fondamental.

Pour s'apercevoir qu'il n'y a pas de réponse toute faite à toute une série de questions, il faut s'être frotté à bien des réponses inimaginables par soi-même. C'est là le sens de nos ateliers de philosophie.

L'équipe éducative, de la maternelle à la sixième primaire, intensifiera son approche pédagogique par des formations volontaires et développera l'espace philo dans la bibliothèque de classe. Toute cette dynamique devra permettre aux enfants d'exprimer et d'argumenter leur point de vue au départ de sujets divers et variés. A la fin d'un atelier, chaque enfant aura pu s'exprimer, être à l'écoute des autres et dès lors, pourra éventuellement se forger un nouvel avis personnel sur le sujet traité.